



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2017-2018 ANNUAL GENERAL MEETING
PROCÈS-VERBAL – RÉUNION ORDINAIRE / MINUTES – REGULAR MEETING**

25 octobre 2017, 10 h 45
Pavillon Desmarais, pièce 1160

October 25, 2017, 10:45 am
Desmarais Hall, Room 1160

1. **L'ORDRE DU JOUR** : S. SPRONK souhaite la bienvenue aux membres. Elle explique que les questions entourant l'APTPUO et les négociations seront incluses dans son rapport. L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité tel que présenté (RENTZ / MASSICOTTE).
2. **PROCÈS-VERBAL** de la réunion du 27 avril et 13 juin, 2017 sont approuvés à l'unanimité tel que présenté avec 3 abstentions (DEKKER / BROWN).
3. **RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE** : S. SPRONK fait rapport. Elle explique qu'à la dernière réunion de l'assemblée générale, Richard BLUTE a retiré sa nomination au poste de président de l'APUO. R. BLUTE informe l'assemblée qu'il a décidé de prendre sa retraite à la fin de décembre 2017. S. SPRONK demande aux membres de se joindre à elle pour remercier R. BLUTE pour ses nombreuses années d'implication à l'APUO, ses efforts inlassables et son travail acharné. Les membres applaudissent les contributions de R. BLUTE à l'APUO.

S. SPRONK présente la nouvelle agente de communication et de recherche de l'APUO, Anne-Marie ROY.

S. SPRONK signale que le membre a retiré la plainte en suspens relative au devoir de représentation juste. Les plaintes du Tribunal des droits de la personne de l'Ontario (TDPO) se poursuivent. Deux nouvelles plaintes du TDPO ont été déposées contre l'APUO. La première est une plainte pour discrimination fondée sur un handicap concernant une assemblée générale antérieure. La deuxième est une plainte de discrimination fondée sur le sexe et la situation familiale durant le processus d'embauche.

Les deux parties ont convenu d'entamer les négociations à la mi-janvier. Elle rappelle aux membres que notre convention collective actuelle (CC) expire à la fin d'avril 2018. Le Comité de négociation collective (CNC) a commencé à se réunir et à travailler sur des propositions potentielles.

S. SPRONK mentionne qu'elle a invité l'APTPUO à venir informer nos membres de leurs négociations et de la possibilité d'une grève imminente, mais

1. **AGENDA**: S. SPRONK welcomes the members. She explains that the issues surrounding the APTPUO and bargaining will be included in her report. The agenda is approved unanimously as presented (RENTZ / MASSICOTTE).
2. **MINUTES** of the April 27 and June 13, 2017 meetings are approved unanimously as presented with 3 abstentions (DEKKER / BROWN).
3. **PRESIDENT'S REPORT**: S. SPRONK reports. She explains that, at the last general meeting, Richard BLUTE withdrew his nomination for the position of APUO President. R. BLUTE informs the assembly that he has decided to retire at the end of December 2017. S. SPRONK asks members to join her in thanking R. BLUTE for his numerous years of APUO involvement, tireless efforts and hard work. Members applaud R. BLUTE's contributions to the APUO.

S. SPRONK presents the new APUO Communications and Research Officer, Anne-Marie ROY.

S. SPRONK reports that the member has withdrawn the outstanding Duty of Fair Representation (DFR) complaint. The Human Rights Tribunal of Ontario (HRTO) complaints continue. Two new HRTO complaints has been filed against the APUO. The first is a disability discrimination complaint regarding a past General Assembly. The second is a discrimination complaint regarding gender and family status in the hiring processes.

Both parties have agreed to begin bargaining in mid-January. She reminds members that our current Collective Agreement (CA) expires at the end of April 2018. The Collective Bargaining Committee (CBC) has begun meeting and working on potential proposals.

S. SPRONK states that she invited the APTPUO to inform our members on their bargaining and possible forthcoming strike action. Unfortunately,

malheureusement, ils n'étaient pas disponibles. L'APTPUO recherche une plus grande sécurité d'emploi, un salaire égal pour un travail égal, des avantages sociaux et une participation à la gouvernance. Ils seront en position de grève légale le 30 octobre. L'APUO préparera une communication aux membres en cas de grève. Il indiquera que :

- L'APUO ne peut pas et ne veut pas soutenir une grève de solidarité. Si des membres décident de ne pas franchir une ligne de piquetage, ils pourraient faire l'objet de mesures disciplinaires de la part de l'employeur. Dans une telle situation, l'APUO défendra les membres.
- Les membres de l'APUO ne devraient pas faire le travail des membres en grève de l'APTPUO.
- Les membres de l'APUO doivent respecter les décisions des élèves de ne pas franchir une ligne de piquetage et de fournir des accommodements.

Un membre s'informe au sujet de la campagne des Services de soutien. D. KARMIS explique que nous avons reçu jusqu'à présent environ 305 signatures. Un autre membre pose des questions au sujet de la revue judiciaire administratif. N. UDELL explique que l'employeur a déposé un autre appel au jugement.

Un membre mentionne qu'il a trouvé la réunion de l'Assemblée générale du mois d'avril extrêmement antidémocratique. Il demande si l'APUO envisage des procédures de vote alternatives. Un autre membre répond que la réunion a pris du retard pour des raisons sans rapport avec les élections. S. SPRONK explique que le processus de vote est détaillé dans les Statuts et règlement de l'APUO. Le CE prévoit étudier le sujet, mais concentre ses efforts sur les négociations.

Un autre membre mentionne qu'il espère que la grève de l'APTPUO ne se produise pas, car cela causerait de nombreux problèmes aux étudiants et aux membres de l'APUO.

4. **RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE : J. HATHERILL** présente le budget 2017-2018. Le budget comprend une importante dépense unique pour la construction d'un ascenseur pour fauteuils roulants. Elle explique que le salaire et les avantages sociaux prévus au budget ne seront pas dépensés en totalité.

they were not available. The APTPUO is seeking increased job security, equal pay for equal work, benefits and involvement in governance. They will be in a legal strike position on October 30. The APUO will prepare a communication to members in case of a strike. It will state that :

- APUO cannot and will not support a solidarity strike. If individual members decide not to cross a picket line, the employer could discipline them. In such situation, the APUO will defend the members.
- APUO members should not be doing the work of striking APTPUO members.
- APUO members should respect students' decisions not to cross a picket line and provide accommodations.

A member asks about the Support Services campaign. D. KARMIS explains that we have received so far approximately 305 signatures. Another member asks about the Administrative Judicial Review. N. UDELL explains that the employer has filed another appeal.

A member states that he found the April meeting extremely anti-democratic. He asks if the APUO is considering alternative voting procedures. Another member responds that the meeting ran late due to reasons unrelated to the elections. S. SPRONK explains that the voting process is detailed in the APUO Constitution. The EC is planning to study the subject but is concentrating its efforts on bargaining.

Another member expresses his wish that the APTPUO strike not happen. It would cause many problems to students and APUO members.

4. **SECRETARY-TREASURER'S REPORT: J. HATHERILL** presents the 2017-2018 budget. The budget includes a significant one-time expense to build a wheelchair lift. She explains that the salary and benefits budgeted amount will not be spent in its entirety.

J. HATHERILL présente les états financiers définitifs mais non vérifiés de 2016-2017. Une fois la vérification terminée, les états financiers seront présentés aux membres. Elle explique que les revenus ont été légèrement supérieurs aux prévisions, mais que les dépenses ont été nettement inférieures. En raison des changements de personnel, les salaires et avantages sociaux ont été beaucoup moins élevés. Les fonds réservés à la construction d'une rampe pour fauteuils roulants n'ont pas été dépensés, car il a fallu modifier les plans pour installer un ascenseur pour fauteuils roulants.

5. **RAPPORT DE L'AGENT DE GRIEFS:** F. ROCHER fait rapport sur les dossiers de griefs. Trente-huit (38) griefs ont été déposés au cours de l'année académique 2016-2017, la majorité d'entre eux étant des griefs individuels portant sur la permanence, et promotion, dégrèvement de cours, rémunération. La majorité des griefs ont été déposés par les membres de la faculté des sciences sociales, suivis de la faculté des arts et de médecine.

6. La réunion est levée à 12 h 10.

J. HATHERILL presents the final but unaudited 2016-2017 financial statement. Once the audit is finalized, the statement will be presented to the membership. She explains that revenue was slightly higher than expected but that expenses were significantly lower. Due to changes in staffing, the salary and benefits costs were much lower. The funds set aside to build a wheelchair ramp were not spent, as the plans had to be modified to install a wheelchair lift.

5. **GRIEVANCE OFFICERS' REPORT:** F. ROCHER reports on the grievances files. Thirty-eight (38) grievances were filed during the 2016-17 academic year, the majority being individual grievance related to tenure, promotion, and course releases and compensation. The majority of the grievances were filed by members in the faculty of Social Sciences, followed by the Faculties of Arts and Medicine.

6. The meeting is adjourned at 12:10 pm.